

Enseignants spécialisés à dominante pédagogique:

Nathalie OBERLE

03.86.46.15.57

Enseignante spécialisée à dominante relationnelle

Barbara THIERY (2 jours RASÉD Rive Droire et 2 jours RASÉD Renoir)

Psychologue de l'Education Nationale:

Sophie SALLANDRE 07.89. 07.29.33

Secteur d'intervention:

Ecoles Rive Droite élémentaire et
maternelle

Ecole maternelle les Mignottes

Ecoles élémentaire et maternelle des Piedalloues

RPI Chitry/St Bris

RPI Coulanges la Vineuse/ Escolives

Ecoles élémentaire et maternelle de
Champs sur Yonne

Ecoles élémentaire et maternelle d'Augy

Ecoles élémentaire et maternelle de
Champs/Yonne



<https://rased-paulbert-auxerre.ec.ac-dijon.fr/>

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté



RASED Paul Bert

*Ecole Rive droite 28 Avenue de la
Résistance
89000 Auxerre*

03 86 46 15 57 – 07 89 07 29 33

Rased.auxerrivedroite@ac-dijon.fr

Pourquoi le RASED?

Quand l'enfant rencontre des difficultés qui résistent à l'aide en classe (adaptation à l'école et/ou apprentissages)

Sous quelle forme?

Par des actions de prévention qui ont pour but d'éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification.

Par des aides spécialisées quand la situation le requiert, les membres du RASED élaborent avec les maîtres qui le demandent, un projet d'aide adapté aux besoins de l'enfant

Où? Quand? Comment?

Au sein de l'école

Dans ou hors de la classe

Pendant le temps scolaire

En collaboration avec le maître de la classe

En aide individuelle ou en petits groupes

Gratuitement

Qui?

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique

Il aide l'élève à dépasser ses difficultés dans les apprentissages et lui donne les outils pour mieux maîtriser ses savoirs, organiser ses méthodes de travail, améliorer ses techniques de réflexion, etc...

Il l'aide également à prendre conscience des procédures qui le conduiront à la réussite.

L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante relationnelle

Il aide l'enfant à trouver sa place d'élève parmi ses pairs et les adultes, à restaurer son désir d'apprendre en lui donnant des outils pour mieux communiquer, à prendre confiance en soi, bien s'adapter à l'école et à ce qu'on y demande.

Le psychologue de l'Éducation Nationale

Il exerce son métier dans le respect des principes déontologiques et éthiques de la profession réglementée de psychologue. Il mobilise son expertise au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite. Il apporte aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves. Lorsque les circonstances l'exigent, il participe aux initiatives mises en place dans le cadre de gestion des situations de crise. Il contribue ainsi à favoriser une approche bienveillante de l'École.

Dans la pratique:

L'enseignant informe les parents de la difficulté de l'enfant.

Il effectue une demande d'aide écrite auprès du RASED.

Les membres du RASED analysent la demande.

Une réponse est proposée en fonction des besoins identifiés; elle peut se faire sous forme d'aide directe à l'enfant ou aide indirecte sous forme d'échanges avec les enseignants, propositions de pistes pédagogiques, entretien avec les parents, évaluations, etc.

Les parents peuvent aussi contacter directement le RASED.